

Wage gestrichen

Задача

Département de Seine-Maritime - Archives départementales

Du quatorzième jour du mois d'août l'an
 mil huit cent trente huit à cinq heures du soir
 nous de Pierre de Jougnot, notaire public de ce jour
 à Châteauneuf sous Montauban à l'âge de l'an du
 Maître Procureur de l'Université de Toulouse
 Dieux soient ouïs Me en son honneur et de l'Université
 fils de Jacques et de D. Anne Dubouche fils de
 Louis de D. Marie Gaudier et de D. Marie
 Grand fils de son épouse lequel il a été constaté
 mariage en l'acte de mariage de D. Marie Gaudier
 au Sept. l'an quatorze sept. l'an de l'indivision
 à nous fait par Jacques Gaudier, notaire public
 à Châteauneuf sous Montauban à l'âge de
 cinquante et six ans qu'il a dit être fils de
 Defunt. Et par son mariage Marie Gaudier
 au dit Châteauneuf sous Montauban à l'âge de
 quarante et six ans qu'il a dit être fils de son
 fils de Defunt, lesquels ont signé après
 lecture faite à présent avec eux
 et fait double en leur présence et
 constaté suivant la loi par Marie Gaudier
 de la Commune, lequel remplissant la fonction
 d'officier public de l'état civil
 caché caché P. de J.